

Site Patrimonial Remarquable
S.P.R.

Articles de presse

/

Communication

↳ Lettre municipale de St Geoire en Valdaine

La lettre municipale et le site internet de St Geoire en Valdaine constituent les supports principaux de communication et d'information sur projet SPR.

La municipalité a tenu à communiquer sur ce projet dès son **lancement**.

⇒ Lettre municipale n°63 - Juillet Août 2018 (p.5)

Urbanisme : l'aventure du Site Patrimonial Remarquable

Actuellement, les abords des monuments historiques (Eglise et Château de Longpra) sont «protégés», sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cela signifie que toute modification architecturale dans les périmètres protégés est soumise à l'avis d'un architecte d'état, qui siège à Grenoble. Ses avis sont indiscutables.

Cependant, il n'y a pas de document didactique expliquant les orientations choisies, ni de fiche conseil à proposer quand un particulier veut aménager son habitation. Le Conseil municipal a décidé de lancer une étude pour disposer d'un outil plus efficace pour la mise en valeur architecturale et paysagère de Saint Geoire en Valdaine.

L'outil choisi s'appelle un SPR. Si on voulait être pompeux, on dirait que l'engagement de la commune dans la mise en

place du **Site Patrimonial Remarquable**, remplaçant les deux périmètres des abords autour de l'église, du château et de son parc, devrait permettre de **confirmer la révélation de son patrimoine**, déjà initiée par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, de disposer d'un outil efficace et d'un cadre pour sa conservation et d'avoir une vision commune avec l'architecte des Bâtiments de France.

En pratique, le travail mené en concertation avec l'agence d'urbanisme choisie, (CAP'T) bénéficiera d'une aide financière conséquente (80 % des quarante mille euros prévisibles pour mener à bien ce projet sur deux ans). Si vous aimez le caractère du village, si vous avez des compétences en urbanisme, en architecture ou en paysages, faites-vous connaître, vous pourrez participer au projet.



Saint Geoire en Valdaine s'engage pour son patrimoine

Saint Geoire en Valdaine est réputée pour ses monuments historiques, l'église Saint Georges, le château et le parc de Longpra. Mais, consciente que son patrimoine ne se résume pas à ces deux monuments, la commune candidate aujourd'hui à la création d'un SPR, Site Patrimonial Remarquable.

Qu'est-ce qu'un S.P.R. ? C'est un dispositif récent, créé en 2016 par la loi patrimoine qui, dans un premier temps, consiste à proposer un périmètre au Ministère de la Culture. Pour être accepté, le périmètre du S.P.R. doit répondre à plusieurs critères : constituer un site cohérent et assez compact, être justifié par la présence de patrimoine remarquable, dont la préservation et la mise en valeur doit présenter un intérêt public.

Une fois le périmètre créé par le ministre*, il s'agira de mettre en place des mesures de protection adaptées aux enjeux du patrimoine local, des fiches pédagogiques pour accompagner les habitants, voire les professionnels, dans les bonnes pratiques et des aides financières pour rénovier dans le respect du patrimoine. L'étude patrimoniale préalable au classement a révélé toute la richesse et la diversité du patrimoine de Saint Geoire en Valdaine :

- Un paysage de belle campagne, harmonieux et très lisible dans sa composition structurée par le val d'Ainan et ses versants,
- Les nombreuses vues sur le grand paysage, les covisibilités d'un versant à l'autre et notamment d'un château à l'autre, du bourg aux hameaux et inversement,
- Un patrimoine bâti conséquent, héritage d'une histoire

seigneuriale (château, maisons nobles, village castral), mais également rurale (hameaux ruraux, anciennes fermes en pierres et en pisé, granges isolées), et industrielle (usines et aménagements hydrauliques sur l'Ainan, hameaux ouvriers, immeubles de logements et magasins, maisons et « châteaux » d'industriels, gare du tramway...).

C'est ce bien commun, garant de l'identité du village, que la commune a choisi de maintenir et de mettre en valeur dans la perspective d'une transmission aux générations futures.

Le Site Patrimonial Remarquable est un outil pertinent pour mettre en œuvre ce projet patrimonial. Si le périmètre est créé par le Ministre, Saint Geoire aura une reconnaissance nationale et l'opportunité d'un partage d'expériences avec d'autres communes engagées dans le processus.

La commune a initié ce projet avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, le service culturel du Département et le CAUE de l'Isère. Elle souhaite maintenant le partager et le défendre avec le concours de ses habitants.

Note * à terme, ce périmètre remplacera les actuels périmètres de 500m, générés automatiquement par les monuments historiques



Site Patrimonial Remarquable : réunion publique à l'Espace Versoud

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir »

Définition de l'UNESCO, Convention du patrimoine mondial

Le 27 juin, une quarantaine de Saint-geoiriens ont répondu à l'invitation d'une réunion publique sur **le thème du patrimoine**. Michèle Prax et Caroline Giorgetti, du **groupe CAP'T** ont mené cette réunion, avec le soutien de Christelle Four (CAPV, Pays d'Art et d'Histoire) et de Sophie Luchier (CD-38, Culture).

La présentation de l'histoire et la géographie de St Geoire en Valdaine, entre les collines du Dauphiné et les contreforts de la Chartreuse, entre le Dauphiné du Roi de France et le Royaume de Savoie-Sardaigne, a réellement captivé l'auditoire.

Le patrimoine de Saint Geoire, connu dès la période médiévale, s'est enrichi pendant la période des «Louis» de France (17^e-18^e) et n'a pas été dégradé par la Révolution. Il a vécu de riches heures quand les usines de tissage se sont développées, utilisant la force motrice de l'Ainan et les bras des dauphinoises..

Pour préserver et enrichir ce patrimoine, la solution du **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** se présente. Ce dispositif, créé par le ministère de la Culture, permettra de disposer d'outils pour sa mise en valeur. L'étude préalable menée par **CAP'T** est terminée. Il faut dorénavant décider d'un périmètre, qui devra être entériné par le ministère de la Culture (décision à la fin de l'automne). Une enquête publique sanctionnera la création du SPR. Il faudra alors rédiger une Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, etc.

Des participants ont exprimé leur interrogation sur le dilemme de préservation du patrimoine et le coût que cela engendre (isolation des bâtiments par des techniques nouvelles dans le cadre du développement durable). **Il faudra faire preuve d'imagination pour ne pas banaliser les façades et les toits. La municipalité devra montrer l'exemple.**

P.4

Juillet/ Août 2019 - LM N°69

Distribution de flyers :



St GEOIRE
en VALDAINE
Patrimoine. Nature. Dynamisme

Michel CUDET, Maire
et l'équipe municipale

sont heureux de vous convier
à la réunion publique pour expliquer
pourquoi nous demandons le label
Site Patrimonial Remarquable

Judi 27 juin à 19h30
Espace Versoud

The flyer includes several photographs of local heritage buildings with labels: 'Eglise St Georges', 'Palais de Justice', 'Maison natale Dufour', and 'Maison natale Dufour'.

La vie municipale



SPR : périmètre validé par le CNPA

Jeudi 25 juin 2020, la Commission nationale de l'architecture et du patrimoine a validé le périmètre proposé par la commune de Saint Geoire en Valdaine pour l'obtention du label Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Saint Geoire en Valdaine est réputée pour ses deux monuments historiques : l'église Saint Georges et le château et le parc de Longpra. Consciente que son patrimoine ne se résume pas à ces monuments, la commune avait décidé dès 2017 de candidater à la création d'un SPR.



Ce dispositif créé en 2016 par la loi patrimoine, dans un premier temps, consiste à proposer un périmètre (argumenté) au Ministère de la Culture.

Le périmètre du SPR doit répondre à plusieurs critères : constituer un site cohérent et assez compact, être justifié par la présence d'un patrimoine remarquable, dont la préservation et la mise en valeur doit présenter un intérêt public.

L'étude patrimoniale préalable réalisée en 2018 par l'agence CAP'T avait révélé toute la richesse et la diversité du patrimoine de Saint Geoire en Valdaine :

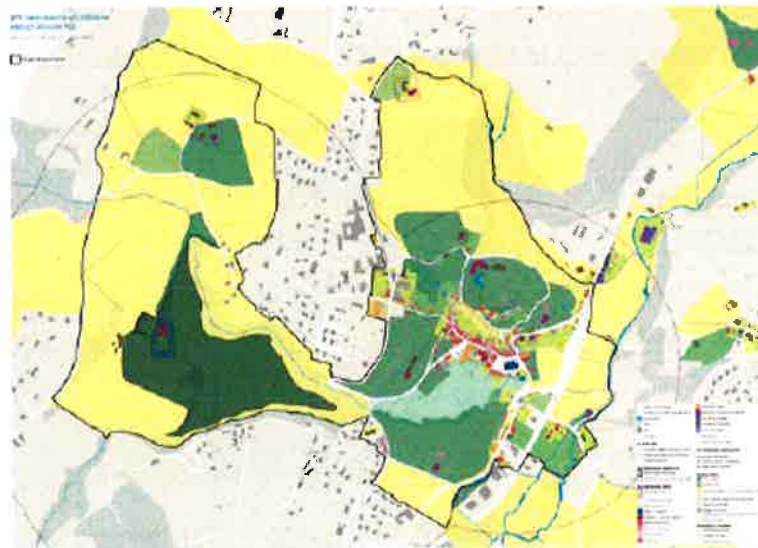
- Un paysage de belle campagne, harmonieux et très lisible dans sa composition structurée par le Val d'Ainan et ses versants,
- Les nombreuses vues sur le grand paysage, les covisibilités d'un versant à l'autre et notamment d'un château à l'autre, du bourg aux hameaux et inversement,
- Un patrimoine bâti conséquent, héritage d'une histoire seigneuriale (château, maisons nobles, village castral), mais également rurale (hameaux ruraux, anciennes fermes en pierres et en pisé), et industrielle (usines et aménagements hydrauliques sur l'Ainan, hameaux ouvriers, maisons et « châteaux » d'industriels, gare du tramway).

Le périmètre validé par la CNPA est plus restreint que la zone dite « des 500 mètres autour des monuments », protégée par l'Architecte des Bâtiments de France. Sur la carte ci-dessous, on distingue l'ancienne zone (qui demeurera jusqu'à l'obtention du label) des cercles en traits fins et le futur périmètre en trait gras. Il s'agit de mettre en place des mesures de protection adaptées aux enjeux du patrimoine local, proposer des réunions publiques d'explication, des fiches pédagogiques pour accompagner les propriétaires dans les bonnes pratiques. Il y aura possibilité d'un

accompagnement financier.

La commune a initié ce projet avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, le service culturel du Département et le CAUE de l'Isère. Elle souhaite maintenant le partager et le défendre avec le concours de ses habitants.

C'est ce bien commun, garant de l'identité du village, que la commune a choisi de maintenir et de mettre en valeur dans la perspective d'une transmission aux générations futures.



SPR : présentation du projet aux élus



Les élus de Saint-Geoire-en-Valdaine ont assisté le 29 septembre à la présentation de notre projet de labellisation Site Patrimonial Remarquable. Michèle Prax et Caroline Giorgetti du collectif CAP.T en ont présenté l'évolution depuis 2018.

Rappelons que la commission nationale de l'architecture et du patrimoine réunie en juin 2020 a souligné la cohérence paysagère, architecturale et historique du bourg... une belle campagne agricole et l'héritage de l'histoire seigneuriale.

L'élaboration du SPR passe dorénavant par une enquête publique déclenchée par le préfet de l'Isère.

Les modalités de l'enquête seront expliquées dans la LM78.

Le projet SPR ne pourra aboutir que parallèlement à une révision du Plan Local d'Urbanisme qui gère les projets de construction et d'aménagement dans la commune.

Pour avoir une idée du déroulement de la procédure, il est possible de consulter le site internet de Saint-Vallier dans la Drôme. Ce bourg de 4000 habitants, qui possède deux monuments historiques, a initié le projet de SPR un an avant Saint-Geoire-en-Valdaine.

P. MORTREUIL

SPR : visite des architectes des Bâtiment de France à St-Geoire



Les nombreux visiteurs venus des quatre coins du département pendant le week-end des journées du patrimoine avaient tous remarqué et souligné la qualité du patrimoine du village de Saint-Geoire-en-Valdaine. Les animateurs ont compté plus de 1000 visiteurs. La municipalité, déterminée à faire valider par l'État cet héritage culturel, architectural et paysager, que nous avons l'intention de transmettre à nos enfants,


a organisé une réunion avec, venus de Grenoble, les Architectes des Bâtiments de France (Hélène Schmidgen Benau, Marta Pop et Bertille Rambaud) et Michèle Prax, notre Conseillère en Architecture et Patrimoine. L'objectif est de relancer la démarche SPR initiée en 2018. Le ministère de la Culture a, en effet, déjà rendu un avis favorable quant à la délimitation du périmètre défini dans le rapport préliminaire rédigé par Michèle Prax, mais il faut maintenant organiser l'enquête publique.

Cette enquête publique est déclenchée par la sous-préfète de la Tour du Pin, elle se mettra en place dans les prochains mois. Ce sera l'occasion pour les Saint-Geoiriens de poser toutes les questions, des plus pertinentes aux plus revendicatives, Nathalie Beaufort ayant bien insisté sur le fait que si le Centre-bourg se repeuple peu à peu, il ne sera jamais un quartier de nantis.

Après l'enquête publique sur le périmètre, si elle est positive, il faudra rédiger le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), mais c'est une autre histoire...

Site internet de St Geoire en Valdaine

<http://www.saint-geoire-en-valdaine.com/site-patrimonial-remarquable/>



Accueil | Infos séjour | Infos pour l'habitant | Associations | Jeunesse | VALDIGUÉ | St Sulpice | Vie économique locale | Retras Emploi | Infos pratiques | Contactez nous | Municipalité

Accueil > Site Patrimonial Remarquable

A la une !

- Non classé
- Organisation
- Services
- Grande semaine de la
- Thème
- Grande Course
- Municipal
- Régional - Inter-communal
- Municipal de

Calendrier

Nov 2021						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Site Patrimonial Remarquable

La Municipalité de Saint Geoire en Valdaine a candidaté pour l'obtention du label **Site Patrimonial Remarquable** auprès du ministère de la Culture.

Cette action a démarré en 2018 sous le conseil de l'Architecte des Bâtiments de France. L'agence d'Urbanisme **Cap Territoire** a été choisie pour nous aider dans cette aventure qui est subventionnée à 80%.

RAPPEL : depuis longtemps, un périmètre (cercle de rayon de 500 mètres) est institué autour des Monuments Historiques (l'église St Georges et le château de Longpre). Dans cette zone de protection, l'architecte des Bâtiments de France doit être consulté à l'occasion de chaque modification de l'aspect extérieur des bâtiments, (Permis de Construire, Déclaration préalable). Il émet des **prescriptions** (obligatoires).


Cependant, il n'y a pas d'outils juridiques et pédagogiques pour expliquer ces prescriptions. Le **SPR** permettra d'**affiner les zones à préserver, d'expliquer le pourquoi** des obligations et de proposer des **fiches conseils**. Des aides seront possibles.

Un long travail de classement a été réalisé par **Cap Territoire** en 2018 et début 2019 (Mesdames Michèle Prax et Caroline Georgett), accompagné par des conseillers municipaux et des bénévoles. Il a été possible de caractériser les bâtiments et les éléments constitutifs du paysage, pour savoir ce qu'il convient de conserver et protéger et pour élaborer un périmètre plus pertinent que la zone des 500 mètres.

Une première réunion publique a été proposée aux habitants le 27 juin 2019.

La Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (**CNPA**) s'est réunie le **25 juin 2020 et a émis un avis favorable** pour ce projet. Si le ministère de la Culture confirme, l'aventure pourra réellement commencer.

L'étape suivante sera l'enquête publique déclenchée par la préfecture. Des réunions publiques d'explication, de motivation, seront ensuite programmées.



© 2021 - Saint-Geoire-Valdaine.com



DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Mardi 07 Janvier 2020

LES CÉRÉMONIES DES VŒUX MUNICIPAUX EN IMAGES

À Saint-Geoire-en-Valdaine

7 Jan 2020



Samedi, entouré des membres du conseil municipal et des jeunes élus, le maire, Michel Cudet, a présenté ses vœux à la population. Dans un espace Versoud très bien garni, les élus du conseil municipal jeunes, encadré par la conseillère municipale, Jacqueline Aymoz, ont eu l'honneur d'ouvrir la cérémonie en présentant individuellement leurs vœux. Michel Cudet a ensuite rappelé, non sans émotion, qu'après 24 années au service de la commune, il ne briguera pas un nouveau mandat. « Saint-Geoire dispose de toutes les infrastructures collectives publiques calibrées à l'aune de 2 800 habitants. Elles sont mises à la disposition des scolaires, du périscolaire, de la halte-garderie intercommunale, de la bibliothèque, du renouveau du cinéma, des randonneurs, des sportifs, du centre de loisirs et de toutes les associations en général. Ce n'est pas une pub, c'est une réalité », a-t-il exprimé. Il a enfin rappelé que deux dossiers sont à achever : l'obtention du label Site patrimonial remarquable pour parfaire la mise en valeur du village et la construction de la maison France service qui sera valdaineoise.

2 juillet 2019

Le label "Site patrimonial remarquable" en discussion

Jeudi 27 juin à l'espace Versoud, une quarantaine de Saint-geoiriens ont répondu à l'invitation d'une réunion publique sur le thème "Saint-Geoire-en-Valdaine, site patrimonial remarquable ?".

Michèle Prax, architecte urbaniste et Caroline Giorgetti, paysagiste du groupe CAPT, ont mené cette réunion avec Christelle Four (CAPV), Giuseppina Chiaramella (CAUE) et Sophie Luchier (CD38).

La présentation de l'histoire de la commune, en liaison avec sa géographie particulière, entre les collines du Dauphiné et les contreforts de la Chartreuse, entre le Dauphiné du roi de France et le Royaume de Savoie-Sardaigne, a réellement captivé l'auditoire.

Le patrimoine de Saint-Geoire-en-Valdaine s'est naturellement constitué dès la période médiévale et s'est en-



Une assistance très intéressée par le sujet.

richi pendant la période des Louis de France (XVII^e-XVIII^e) et a vécu de riches heures quand les usines de tissage se sont développées, utilisant la force motrice de l'Ainan et les bras des Dauphinoises.

Après avoir montré com-

ment le paysage et la présence de l'eau, sous toutes ses formes, sont venus enrichir ces perceptions visuelles, les présentatrices ont détaillé les points forts architecturaux du bourg et des hameaux : les châteaux, les maisons de maître, les villas, les immeubles

de logement, les bâtiments publics, les fermes et les anciennes usines.

Tout ce patrimoine doit être préservé et enrichi. Pour cela, la solution du Site patrimonial remarquable (SPR) se présente tout naturellement. Ce dispositif, créé par l'État,

en remplacement des Aires de valorisation du patrimoine (AVAP), permettra de disposer d'outils et d'aides pour sa mise en valeur.

Le SPR commence par une étude (elle est terminée). Il faut décider d'un périmètre, qui devra être entériné par le ministère de la Culture (en attente, jusqu'à la fin de l'automne). Une enquête publique sanctionnera la création du SPR. Il faudra alors rédiger un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Les questions posées à la fin de la réunion exprimaient une inquiétude, un doute, entre la nécessité de préserver le patrimoine et le problème de l'isolation des bâtiments par les techniques actuelles. Il faudra faire preuve d'imagination pour ne pas banaliser le bâti et la municipalité devra montrer l'exemple.

Lundi 1^{er} Novembre 2021

SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE

1^{er} Novembre 2021

Les architectes des Bâtiments de France en visite

Les nombreux visiteurs venus des quatre coins du département pour les Journées du patrimoine avaient tous remarqué et souligné la qualité du patrimoine du village. Les animateurs ont compté plus de trois cents visiteurs.

Relancer la démarche Site patrimonial remarquable

Les élus, déterminés à faire valider par l'État cet héritage culturel, architectural et paysager, qu'ils ont bien l'intention de transmettre aux enfants, ont organisé une réunion avec les architectes des Bâtiments de France venus de Grenoble (Hélène Schmidgen-Benau, Marta Pop et Bertille Rambaud) et Michèle Prax, conseillère en architecture et patrimoine.



Les élus ont reçu, en mairie, les architectes des Bâtiments de France.

L'objectif est de relancer la démarche Site patrimonial remarquable lancée en

2018. Le ministère de la Culture a déjà rendu un avis favorable, quant à la

délimitation du périmètre défini dans le rapport préliminaire rédigé par Michèle

Prax, mais il faut maintenant organiser l'enquête publique.

Cette enquête publique est déclenchée par la sous-préfète de La Tour-du-Pin, Caroline Gadou, elle se mettra en place dans les prochains mois. Ce sera l'occasion pour les Saint-Geoiriens de poser toutes les questions, des plus pertinentes aux plus revendicatives, Nathalie Beaufort, maire, ayant bien insisté sur le fait que si le centre bourg se repeuple peu à peu, il ne sera jamais un quartier de nantis.

Après l'enquête publique sur le périmètre, si elle est positive, il faudra rédiger le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (ou PVAP), mais c'est une autre histoire...

SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE 1^{er} Nov 2021

Le Club rencontre prépare sa matinée boudin de dimanche

